



William Tessier, inf., M. Sc.
Porte-parole de l'Alliance pour l'avenir des soins infirmiers au Québec (AASIQ)

Discussion avec William Tessier **Porte-parole de l'Alliance pour l'avenir des soins infirmiers au Québec**

par **Gabriela Peguero-Rodriguez** et **Alexandra Lapierre**

Les rédactrices en chef de la revue *Soins d'urgence* se sont entretenues avec le porte-parole de l'Alliance pour l'avenir des soins infirmiers au Québec (AASIQ), M. William Tessier, un infirmier de la relève engagé. Les rédactrices ont le plaisir de vous présenter le fruit de leur conversation.

Tout d'abord, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste l'Alliance pour l'avenir des soins infirmiers au Québec (AASIQ)? L'Alliance a été formée en janvier 2022 et rassemble plus d'une vingtaine de parties prenantes, notamment d'experts du domaine de la santé et de plusieurs associations professionnelles d'infirmières, dont l'AIUQ. D'autres associations en font également partie, telles que l'Association québécoise des infirmières et infirmiers (AQII), le regroupement des infirmières et infirmiers en soins intensifs du Québec (RIISIQ) et l'Association québécoise des infirmières et infirmiers en santé mentale (AQISM). L'Alliance est née de l'importante mobilisation de la profession infirmière lors des États généraux de la profession en 2021. L'Alliance adopte une posture de collaboration avec un ensemble d'acteurs ayant le système de santé à cœur afin de faire connaître la vision des infirmières québécoises dans une volonté de préparer le futur de la profession. Essentiellement, l'Alliance désire proposer des actions concrètes pour renforcer les soins infirmiers de façon à répondre aux besoins croissants de la clientèle et du réseau.

Quels sont les objectifs de l'Alliance?

Le principal objectif de l'Alliance est de renforcer les soins infirmiers et de préparer adéquatement les prochaines générations d'infirmières aux besoins de la population et du réseau de la santé. D'une part, il est

évident que la pandémie de la COVID-19 a mis en lumière l'importance de la profession infirmière pour assurer des soins de qualité à l'ensemble de la population québécoise. Au cours des derniers mois, l'Alliance a pris le recul nécessaire pour évaluer les moyens à notre portée pour répondre aux nombreux besoins en santé de la population. L'Alliance considère que l'expertise infirmière est la pierre angulaire d'une réforme éclairée en santé. Pour cette raison, au cours de la prochaine année, l'Alliance se penchera sur les trois thèmes suivants : la formation infirmière, le soutien clinique et l'organisation des soins. Ces trois éléments sont considérés comme étant des leviers pour l'amélioration de l'accès et de la qualité des soins.

Quel est votre rôle à titre de porte-parole de l'Alliance?

Les objectifs de l'Alliance me tiennent à cœur depuis le tout début de ma pratique infirmière. À titre de porte-parole, l'objectif est de donner une voix publique à l'Alliance afin de prendre position pour optimiser le recours à l'expertise infirmière. En communiquant de manière claire les enjeux de la profession infirmière, nous serons en mesure de sensibiliser les décideurs sur l'importance de l'expertise infirmière afin d'améliorer l'accès et la qualité des soins pour la population québécoise.

En quoi consiste la transition que vous souhaitez pour la formation infirmière?

Actuellement, l'Alliance constate une incongruence en lien avec la formation des infirmières. Comme vous le savez, il y a actuellement deux niveaux de scolarité acceptés au Québec menant au titre d'infirmière, soit le DEC en soins infirmiers et le baccalauréat en sciences infirmières. Face aux besoins croissants et complexes des soins et afin de préparer adéquatement les futures générations d'infirmières, l'Alliance est d'avis que le baccalauréat devrait être l'unique norme d'entrée à la profession infirmière.

Il y a un écart d'environ 2500 heures de formation entre les infirmières techniciennes qui pratiquent au Québec et les infirmières qui pratiquent ailleurs au Canada. En fait, la formation collégiale québécoise compte moins de 3000 heures de formation alors que la formation ailleurs au Canada compte plus de 5000 heures de formation. Considérant l'évolution de la médecine moderne, la complexification des soins et l'évolution du rôle des infirmières, il est essentiel que celle-ci soit formée pour intervenir dans différents contextes de soins. À cet effet, le parcours universitaire vient compléter la formation collégiale en favorisant l'acquisition de connaissances comme en soins critiques et en soins communautaires, par exemple.



Alliance pour l'avenir des soins infirmiers au Québec

Le logo de l'Alliance pour l'avenir des soins infirmiers au Québec.

Par ailleurs, sachant que les prochaines années seront marquées par plusieurs départs à la retraite de notre expertise infirmière, l'Alliance considère qu'il est primordial de miser sur la formation des nouvelles infirmières et l'accompagnement de celles-ci lors de leur première année de pratique. Plus spécifiquement, on souhaite offrir un arrimage optimal entre les apprentissages théoriques et les milieux de pratique afin de faciliter la transition des infirmières nouvellement diplômées qui débutent leur carrière dans les milieux cliniques.

Quels sont les défis de l'Alliance pour la prochaine année?

L'Alliance est consciente des craintes que peuvent partager les infirmières quant au rehaussement de la formation initiale. Évidemment, il n'est pas question de retourner les infirmières déjà diplômées sur les bancs d'école. Notre défi principal sera donc de travailler en collaboration avec la Fédération des cégeps afin de rehausser la norme d'entrée dans la pratique. On croit fermement que la technique en soins infirmiers est importante. Cependant, afin de répondre aux besoins changeants de la population québécoise, nous croyons que la technique en soins infirmiers doit faire partie intégrante d'un cursus avec les universités. Donc, que ce soit via la technique en soins infirmiers ou un programme pré-universitaire, le droit d'exercice serait uniquement octroyé suite à l'obtention du baccalauréat. L'Alliance estime que la formation universitaire permettrait, entre autres, de mieux outiller les infirmières nouvellement diplômées qui débutent leur carrière dans des milieux cliniques exclus de la technique en soins infirmiers, comme les milieux de soins critiques et les soins communautaires. Enfin, l'Alliance considère que le rehaussement de la formation initiale permettra également une revalorisation de la profession où le leadership infirmier sera mis en valeur et où l'accent sera mis sur la pensée critique et l'approche scientifique.

Est-ce qu'il n'y a pas un risque d'aggraver la pénurie de main-d'œuvre si la norme d'entrée à la profession infirmière est rehaussée au niveau du baccalauréat?

Il est pertinent de regarder l'impact du rehaussement de la norme d'entrée à la profession pour l'Ontario et la Colombie-Britannique. Depuis le rehaussement des exigences de formation au milieu des années 2000, le taux de croissance du nombre de diplômés n'a pas cessé d'augmenter et dépasse largement celui du Québec. Donc, on croit qu'il faut s'appuyer sur les expériences de rehaussement des autres provinces canadiennes. D'ailleurs, le même phénomène s'est produit en Suisse romande lors du rehaussement de la formation infirmière. Ils ont vu le nombre d'étudiants augmenter de manière significative dans les programmes de sciences infirmières.

Bien évidemment, plusieurs facteurs clés ont été identifiés pour faciliter ce changement. Premièrement, on croit que la collaboration doit être optimale entre les universités et les cégeps. Ceux-ci devront réviser leurs parcours de formation et les adapter pour assurer leur cohérence. Deuxièmement, la transition devra se faire sur plusieurs années. Il s'agit d'un changement majeur qui doit être pris au sérieux. Troisièmement, l'obtention d'un titre d'emploi temporaire après la technique en soins infirmiers permettrait à la personne de travailler durant son baccalauréat et de contribuer de manière significative au réseau de la santé. Finalement, une clause de droits acquis pour les infirmières techniciennes qui pratiquent déjà dans le réseau sera essentielle pour reconnaître leur contribution et ne pas créer une pénurie de main-d'œuvre.

Pour terminer, quelles seront les prochaines démarches de l'Alliance?

Au cours des prochains mois, grâce à la participation de plusieurs acteurs clés, nous ferons connaître aux différentes parties prenantes de la santé, notre vision concernant le recours à l'expertise infirmière. Nous continuerons de collaborer sur plusieurs dossiers dont : 1) le rehaussement de la norme d'entrée à la profession, 2) la consolidation des connaissances lors de la première année de pratique grâce au soutien clinique et 3) l'organisation des soins pour améliorer l'accès aux soins de santé.

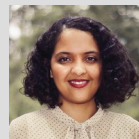
Pour ceux et celles qui désirent en savoir plus sur les travaux de l'Alliance, est-ce qu'il y a un endroit où on peut suivre vos activités?

L'Alliance compte augmenter sa présence médiatique au cours des prochains mois. Nous communiquerons continuellement l'avancement de nos travaux via notre page Facebook (<https://www.facebook.com/AllianceSoinsQc>) et notre compte Twitter (<https://twitter.com/AllianceSoinsQc>)

Pour terminer, si le sujet vous intéresse et que vous désirez en apprendre davantage, M. William Tessier vous suggère la lecture suivante :

Ducharme F, Salois R. Reconnaître et transformer la pratique infirmière au Québec : un changement porteur d'avenir. Rapport des commissaires sur les états généraux de la profession infirmière 2021. 2021. <https://www.oiiq.org/documents/20147/2943421/rapport-EG-2021.pdf> ➔

LES AUTEURES



Gabriela Peguero-Rodriguez

inf., B. Sc., Ph. D. (cand.)

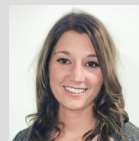
Candidate au doctorat

École des sciences infirmières, Faculté des sciences de la santé, Université d'Ottawa

Professeure adjointe

Département des sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais (UQO)

gabriela.peguero-rodriguez@uqo.ca



Alexandra Lapierre

inf., M. Sc., Ph. D. (cand.)

Candidate au doctorat

Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal

SOUTIEN FINANCIER

Les auteures n'ont reçu aucun soutien financier pour la rédaction et la publication de cet article.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Il est à noter que l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec (AIUQ) est membre de l'Alliance pour l'avenir des soins infirmiers au Québec (AASIQ). De plus, Gabriela Peguero-Rodriguez et Alexandra Lapierre sont les rédactrices en chef de la revue *Soins d'urgence*.